

INTER' Actu

n°2 - 2018

Communauté de Communes des Collines du Perche Normand

Appenai-sous-Bellême / Belforêt-en-Perche / Bellême / Bellou-le-Trichard / Ceton / Chemilli / Dame-Marie / Igé / La Chapelle-Souëf / Pouvrai / St-Fulgent-des-Ormes / St-Germain-de-la-Coudre / St-Hilaire-sur-Erre / St-Martin-du-Vieux-Bellême / Val-au-Perche / Vaunoise



Ouverture de l'éLabo, espace numérique

p.3



P.3 Une nouvelle Maison médicale



P.4 Plein feux sur nos zones d'activités



P.5 La CDC s'engage pour ses enfants !

LE
PERCHE EN
NORMANDIE
the perche to be

P.6 Une nouvelle marque de destination.

> EDITO



Nous sommes très heureux de vous présenter ce deuxième bulletin de votre communauté de Communes « Les Collines du Perche Normand ». Vous y trouverez les projets réalisés ou mis en œuvre par les élus et les équipes administratives de la CdC que je tiens ici tout particulièrement à remercier.

Au cours de cette deuxième année, les élus du conseil communautaire ont poursuivi le programme défini en 2017 axé sur l'amélioration de l'attractivité du territoire à partir d'un véritable plan de développement et d'amélioration de votre cadre de vie.

Les réalisations ont été nombreuses :

- le développement de nos zones d'activités avec l'installation de 6 entreprises.
- l'ouverture de la maison médicale de « Blanche de Castille » à Bellême.
- la création d'ELABO, espace numérique labellisé par la Région dans le cadre du programme « Normandie Connectée ».
- la dotation de matériels numérique et le financement de travaux dans nos écoles.
- l'élargissement du service de transport à la demande à tout le territoire.
- le lancement de notre marque de destination « Perche en Normandie ».
- la mise en place d'un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) sur le territoire de l'ex Pays Bellémois et le lan-

cement du PLUI à l'échelle de la nouvelle CdC.

- l'entretien et l'amélioration de nos routes.
- une gestion commune de nos médiathèques qui a permis la mise en place d'un abonnement unique.
- l'élargissement de l'offre musicale sur l'ensemble de notre territoire grâce à l'association Unimusic.

Nous avons encore de nombreux projets pour 2019 :

- la poursuite du projet de Pôle Santé Multisites sur Val-au-Perche, Ceton et Saint-Germain de la Coudre
- le lancement des projets de rénovation de nos sites scolaires de Bellême et de Val-au-Perche.
- l'ouverture d'une MSAP (Maison de Service au Public) à Bellême).

Ces investissements et projets sont réalisés dans un contexte de réduction des moyens financiers dédiés par l'Etat aux collectivités qui menace néanmoins l'effort local que nous envisageons, pourtant capital pour le développement, les équipements et les services à la population, notamment pour des territoires ruraux comme le notre.

Nous vous souhaitons à vous et à vos familles de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présentons, au nom de tout le personnel et des Conseillers communautaires nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Nous vous convions tous par ailleurs le lundi 14 Janvier 2019 à 18H30 à la salle des fêtes de Val-au-Perche pour la cérémonie officielle des vœux.

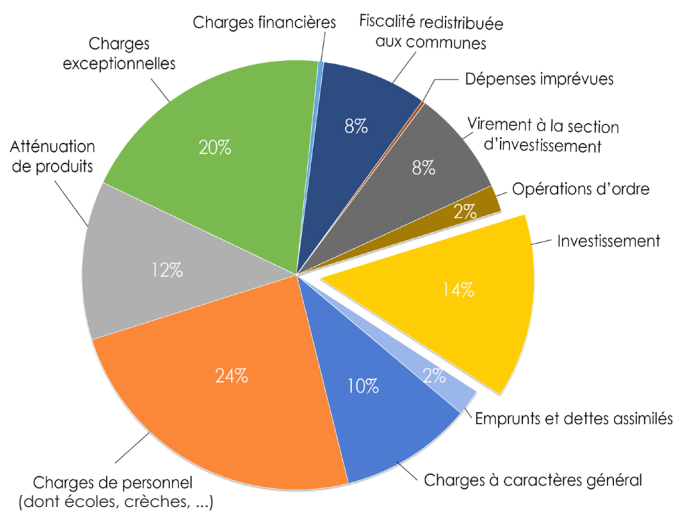
Serge CAILLY

Président de la CDC
de Collines du Perche Normand

> FINANCES

LE BUDGET 2018

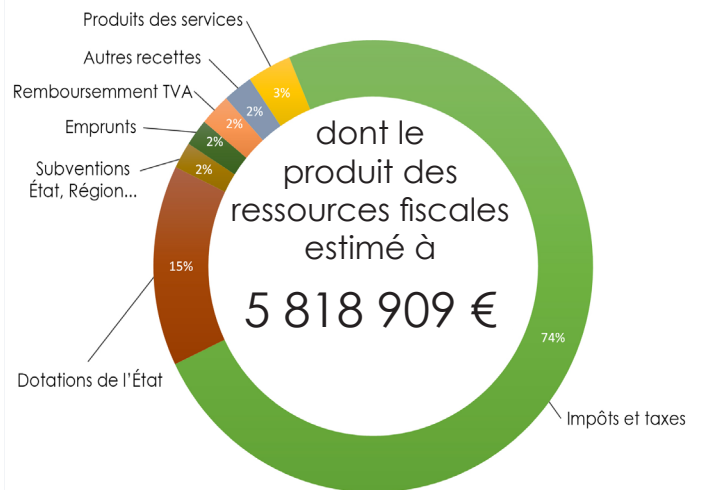
Dépenses du budget général : **9 785 944 €**



Investissement

Economie : 3 050 749 €	Ecoles : 206 485 €
Voirie : 573 636 €	Enfance Jeunesse : 48 534 €
Equipements : 83 100 €	Tourisme- Culture : 75 000 €
Numérique : 48 153 €	Communication : 12 000 €

Le financement :



En 2018 les activités liées à l'économie et à la santé représentent un budget d'investissement de 4 900 000€, financé par l'attribution de subventions du Département, de la Région et de l'État, ainsi que par la réalisation d'emprunts à hauteur de 1 700 000€, dont 800 000€ consacré au projet de pôle santé. Cette année exceptionnellement, sur le budget général, un emprunt de 150 000€ a été contracté pour financer les travaux de voirie sur la Zone Industrielle de la Bruyère à Val-au-Perche.

> SANTÉ

UNE NOUVELLE MAISON MÉDICALE

Vendredi 19 octobre s'est déroulée l'inauguration de la nouvelle Maison médicale « Blanche de Castille » à Bellême. Cette structure s'est intégrée dans un projet plus large de réhabilitation de bâtiment menée et financée par Orne Habitat avec le soutien du Conseil départemental. Les élus ont rappelé l'importance de l'ouverture d'une telle structure pour les habitants du territoire, sa qualité de vie et son attractivité. Ils remercient l'implication des différents professionnels autour de ce projet.

Un projet porté par la CDC

D'abord initié par la ville de Bellême, ce projet de Maison Médicale fut repris et porté par la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand. Celle-ci est aujourd'hui locataire de ce nouvel espace qu'elle sous-loue aux professionnels de santé désireux de s'installer dans un local adapté à leurs besoins et sécurisé.

Un local adapté aux professionnels

La maison médicale s'étend sur 390 m², comprenant 9 cabinets pour accueillir les professionnels de santé. Un cabinet d'infirmier et une podologue se sont d'ores et déjà installés dans la nouvelle structure. En janvier 2019, un médecin rejoindra la maison médicale, le docteur Aurora Santamaria.

Cinq cabinets de 15 à 30 m² sont disponibles à la location pour des professionnels de santé désireux d'exercer de façon ponctuelle ou permanente sur le site de Bellême.

Plus d'informations sur la Maison médicale auprès de Charlotte JOUVENOT au 06 82 11 47 45, ou Vincent LUCAS au 02 37 49 97 87



Bientôt un pôle de Santé Multisites !

Le projet de pôle de santé se poursuit, comprenant quatre sites : Le Theil, Ceton, St Germain et Berdhuis. Le marché des travaux vient d'être attribué aux entreprises, démarrage des travaux prévu en début 2019 pour une ouverture des sites en 2020.

> NUMÉRIQUE

OUVERTURE DE L'ÉLABO, ESPACE NUMÉRIQUE

Compte tenu des besoins liés à l'évolution du numérique, le Télécentre de Bellême se devait d'évoluer. Aussi, les élus de la CDC des Collines du Perche Normand ont souhaité faire du « Numérique » un axe stratégique innovant pour accroître l'attractivité du territoire, susciter l'innovation, l'esprit d'entreprise et la création de valeur ajoutée nouvelle sur le territoire, et créer de nouveaux services, pour les professionnels, les scolaires, les actifs, et les porteurs de projets... Des travaux ont donc été entrepris pour faire évoluer le site en « Tiers Lieu », pour un budget de près de 40 000€, financé avec l'aide du Conseil Départemental, de la région Normandie, de l'Etat et de l'Europe. Ce Tiers Lieu a été inauguré le 7 novembre dernier sous le nom d'Élabo.



Qu'est ce qu'un Tiers Lieu ?

Un tiers lieu est un troisième lieu, après votre domicile et votre travail, où vous avez accès à un ensemble de services numériques, incluant :

- un télécentre (location de box pour sessions de travail d'indépendants ou de télétravailleurs)
- un EPN (centre d'animation et de découvertes des usages numériques et internet pour les particuliers)
- un espace de co-working (espace ouvert de travail et de networking pour les professionnels).
- une salle de réunion ou de formation.
- un FabLab (atelier de fabrication numérique, d'expérimentation technologique, et de découverte des pratiques digitales). Celui-ci s'adresse à des publics très différents : bricoleurs, étudiants, architectes, professionnels, scolaires, personnes en formation...

Il existe des centaines de tiers lieux, et des dizaines de FabLabs, mais presque tous en milieu urbain. On compte 2 ou 3 Fablabs en milieu rural en France, faisant de la CdC des Collines du Perche Normand un précurseur en matière d'attractivité.

Un lieu animé

Le tiers lieu organisera des manifestations lors de la fête de la science, la nuit des chercheurs, ou des foires ou des événements nationaux. Des visites et projets seront menés dans le FabLab avec des publics différents (scolaires, particuliers, professionnels).

Contact : Thomas DEBRIS au 06 26 63 44 55

> ÉCONOMIE

PLEIN FEUX SUR NOS ZONES D'ACTIVITÉS

En 2018, nos zones d'activités ont poursuivi leur développement de façon importante et visible avec le début de travaux et l'installation de nouvelles entreprises.

La zone de la Croix Verte à Belforêt-en-Perche

Sur les 41 065 m² commercialisables dans le cadre de la première tranche de la Zone d'Activité de la Croix Verte 37 965 m² ont trouvé preneur.

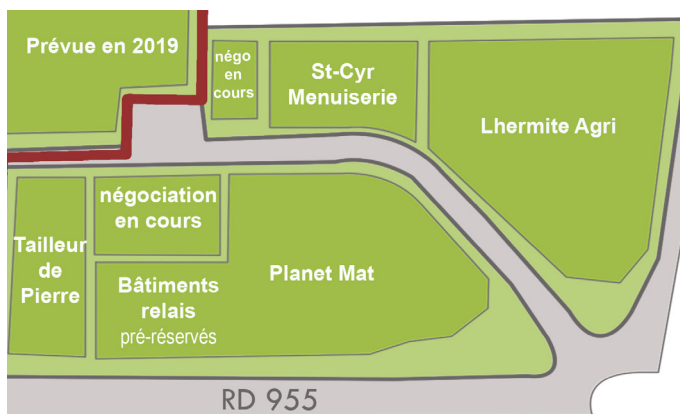
Des candidats sérieux se sont d'ores et déjà positionnés sur les deux dernières parcelles restantes.

L'aménagement de la seconde tranche est prévu en 2020.

Des bâtiments relais pour nos entreprises

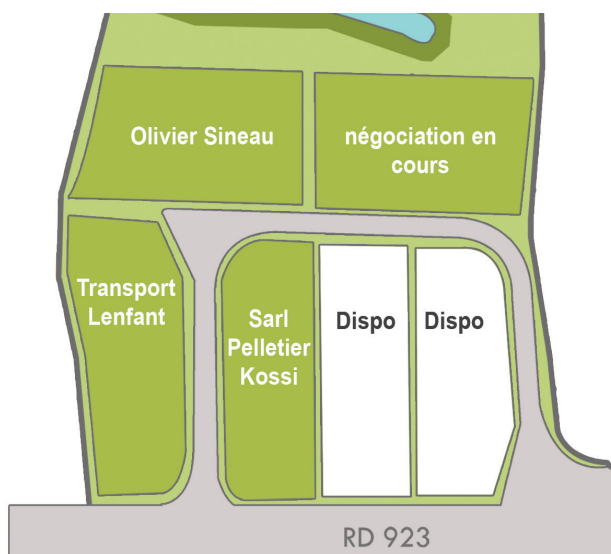
La Communauté de Communes est maître d'ouvrage pour la construction de deux bâtiments relais dits « en blanc » sur le principe de la location vente. La construction de ces bâtiments est financée avec le soutien de l'État.

Une entreprise de cosmétique s'est portée candidate pour la location de ces bâtiments. La livraison des travaux est attendue fin décembre 2018.



La zone des Boulaies à Val-au-Perche

Tout comme la zone de la Croix Verte, celle des Boulaies à Mâle, idéalement située le long de la D 923, a accueilli de nouvelles entreprises. Sur 21 507 m² commercialisables 15 105 m² ont déjà été vendus.



Vous cherchez un terrain pour installer votre entreprise ?
Contactez Charlotte JOUVENOT au 06 82 11 47 45

Zoom sur les nouvelles entreprises installées

Planète Mat

Vente de matériaux d'écoconstruction
Créée en 2016 par Xavier Bâcle.
Zone de la Croix Verte, Belforêt-en-Perche
2 salariés

St Cyr Menuiserie

Activité de menuiserie, fenêtres à l'ancienne.
Créée en 2008 par Jérémy Coudray.
Zone de la Croix Verte, Belforêt-en-Perche
4 salariés, à moyen terme 2 recrutements.

Lhermite Agri

Vente et réparation de matériel agricole John Deere.
Créée en 1919 près de Dreux. 6 sites : Vernouillet (28),
Claville (27), Bouêr (72), L'Aigle (61), Sées (61).
Zone de la Croix Verte, Belforêt-en-Perche
17 salariés (sur le site de Belforêt)

Sineau

Réparation, maintenance, et dépannage de véhicules lourds et utilitaires.
Créée en 2013 par Olivier Sineau.
Zone des Boulaies, Val-au-Perche
4 salariés, à moyen terme 2 recrutements.

SarI Pelletier Kossi

Tailleur de pierre.
Créée dans les années 90 par M Kossi et dirigée depuis 8 ans par M Pelletier.
Zone des Boulaies, Val-au-Perche
1 salarié, envisage l'embauche d'un salarié supplémentaire pour répondre à ses marchés actuels

Société Lenfant

Transport, entrepôt et logistique
Créée en 2011 par M. Lenfant.
Zone des Boulaies, Val-au-Perche
6 salariés, à moyen terme 2 recrutements.

> SCOLAIRE / JEUNESSE

LA CDC S'ENGAGE POUR SES ENFANTS !

À la rentrée 2018, la CdC des Collines du Perche Normand compte 771 élèves dans les neuf écoles primaires publiques de son territoire. L'occasion de faire le point sur les grandes lignes de la dernière rentrée.

De nouvelles modalités de garderie voient le jour

Dorénavant, un tarif unique de 1€ est fixé à chaque garderie le matin et le soir. Toutefois, une majoration de 2€ est appliquée en cas de dépassement d'horaire. Après quelques mois de fonctionnement, les élus s'attacheront à adapter si nécessaire la tarification.

Les rythmes scolaires en question

En novembre 2017, une enquête a été réalisée à l'échelle de la CdC auprès des familles, des enseignants et des agents territoriaux présents dans les écoles.

96% des familles du territoire s'estimaient satisfaites du fait que leurs enfants aient accès aux Temps d'Activités Périscolaires. Les élus ont fait le choix de maintenir ces temps.

À l'exception de l'école « Les Cormiers » à Saint-Germain-de-la-Coudre, qui est revenue à la semaine scolaire de 4 jours, les écoles maintiennent la semaine de 4,5 jours ainsi que les TAP.

Maintien des TAP

Chaque enfant bénéficie d'une à trois heures de TAP par semaine. Trois coordinateurs se partagent l'organisation par secteur géographique.

Parmi les enfants scolarisés dans les écoles publiques donnant accès aux Temps d'Activités Périscolaires, plus de 90% des élèves y participent.

Les enfants bénéficient d'activités de qualité, permises par la sollicitation d'une trentaine d'intervenants périscolaires passionnés, expérimentés et diversifiés. La CdC fait aussi appel à ses agents territoriaux qui proposent des activités. Cette année, les enfants du territoire auront accès à une quarantaine d'activités différentes dont voici quelques exemples : musique, atelier canin, langue des signes, italien, russe, anglais, couture, arts plastiques, mime, dessin, etc. Plusieurs nouveautés sont au programme : de la danse avec Isabelle Toulouse, qui inaugure à la rentrée son école de danse Bel'm'swing à Bellême. Les enfants rencontrent également Noël Valtier, professeur de tennis, Paulina Kulig, plasticienne et Jonathan Bruyère, comédien.

La CdC est engagée dans une démarche qualitative pour les Temps d'Activités Périscolaires : pour dévoiler tout le potentiel de ces temps et en faire bénéficier les écoliers, la CdC consacre environ 100 € par enfant et par an au recrutement d'intervenants extérieurs.

L'étude des sites scolaires

Suite à la création de la CdC des Collines du Perche Normand et au transfert de la compétence scolaire intervenu le 1er juillet 2017, les élus communautaires ont souhaité évaluer l'état de l'ensemble des bâtiments scolaires afin de lancer un programme pluriannuel de réhabilitation, à l'appui de la stratégie de développement et de dynamisation du territoire. Les élus travaillent avec le cabinet d'architecte ArchiTriad sur la rénovation des écoles du territoire. L'étude a pour objectif d'établir un diagnostic de l'ensemble des bâtiments scolaires et de réaliser une pré-étude technique et chiffrée de la réhabilitation des sites de Bellême et du Theil-sur-Huisne.



Une nouvelle offre pour les ados

Historiquement, la CdC du Val d'Huisne disposait d'un espace jeunesse, à destination des adolescents de 12 à 17 ans, depuis 2013. Dans cet espace, l'animateur Guillaume Lebrun accueille les ados durant les petites et grandes vacances. Des activités, des sorties, des soirées sont organisées avec les jeunes. A partir de janvier, un accueil sera également proposé le mercredi en période scolaire.

En janvier 2019, le territoire se verra doté d'un nouvel accueil à Belforêt-en-Perche, à la Maison des Associations. Les jeunes seront accueillis par Laura Amiot, animatrice de l'espace jeunes les mercredis et durant les petites et grandes vacances. Par la suite, la CdC poursuivra d'étoffer ses activités auprès des jeunes.

Développement des accueils du mercredi

En juin 2018, une enquête a confirmé la nécessité d'un accueil de loisirs à Ceton et à Saint-Hilaire-sur-erre ainsi qu'un besoin d'accueil de loisirs pour les familles dont les enfants sont scolarisés au Theil-sur-Huisne et à Saint-Germain-de-la-Coudre.

Ainsi, depuis septembre 2018, les enfants scolarisés à l'école du Theil peuvent être accueillis à Ceton après le repas pris à l'école : le transport des enfants est assuré gratuitement par la CdC. Les familles sont au rendez-vous puisqu'une vingtaine d'enfants de l'école du Theil-sur-Huisne sont accueillis le mercredi à Ceton. Le succès de l'accueil de loisirs est tel que la CdC a dû recruter un nouvel animateur.

Situé dans les locaux de l'école maternelle, un nouvel accueil voit le jour en cette rentrée, à Saint-Germain-de-la-Coudre : les enfants peuvent être accueillis toute la journée, selon les besoins des familles.

La CdC gère également l'accueil de loisirs de La Rouge : l'accueil a lieu à la Maison des Associations.

Parmi les accueils du territoire, les familles peuvent également compter sur l'association Familles Rurales du Pays bellémois dont l'accueil est situé à la Maison des Associations de Sérigny (Belforêt-en-Perche) et l'association Foyer Rural Saint-Hilaire-sur-erre/Saint-Agnan-sur-erre qui gère l'accueil de loisirs au Foyer rural de Saint-Hilaire-sur-erre.

> TOURISME

LA PROMOTION DU TERRITOIRE

L'Office de Tourisme du Perche en Normandie poursuit son action de promotion du territoire. Cette année nous avons été présents sur 11 salons et foires :

- Salon international du tourisme de Nantes
- Salon international du tourisme de Rennes
- Salon des blogueurs de voyage
- Mans'art
- Fête de la nature à Saint-Léonard-des-Bois
- Workshop au Haras du Pin
- Comice agricole de Sillé-le-Guillaume
- Foire du Mans (emplacement pris en charge par OT 61)
- Fêtes normandes à Evreux
- Workshop à L'Aigle
- Fêtes de la randonnée à Eguzon

Sur ces salons la documentation est diffusée ainsi que la carte touristique du Perche. Nous faisons donc la promotion de notre territoire ainsi que celle de l'ensemble du Perche. Il est important de noter que sur certaines opérations de communication l'Office de Tourisme a associé des producteurs et prestataires touristiques pour disposer d'une accroche plus percutante.

Cette stratégie de participation à ces opérations de communication et de promotion, conjuguée à d'autres actions, apporte des résultats. En effet, en 6 années la fréquentation de l'Office de Tourisme est passée de 6 000 visiteurs à plus de 11 000 cette année.

En plus des salons l'Office de Tourisme organise la venue de blogueurs sur le territoire. En 2018 nous avons accueilli deux blogueurs : péripléties (camping-cariste) et le petit explorateur (patrimoine – nature). L'accueil de ces blogueurs a pu se faire grâce au partenariat des prestataires touristiques du territoire (chambres d'hôtes, restaurants, site de visites...). Nous avons également associé les offices de tourisme du Perche ornaï afin de proposer un parcours plus large pour montrer les richesses du Perche en Normandie. Pour 2019, au moins trois accueils sont prévus sur des thématiques variées.

> CULTURE

UNE RENTRÉE EN MUSIQUE

Depuis la rentrée 2018, les ateliers musique du Perche Normand ont repris sous une forme plus étoffée, sous l'égide de l'association Unimusic, dont le siège est à Bellême, et qui proposait déjà des cours de musique sur Bellême.

Ces ateliers musique sont financés avec le soutien de la Communauté de Communes, afin d'offrir aux habitants du territoire des enseignements artistiques et des ateliers de découverte de qualité.



Une nouvelle marque de destination

Depuis le mois de juin la Communauté de Communes dispose d'une identité graphique pour assurer la promotion du territoire. Le Perche en Normandie sera désormais apposé sur les supports de communication. Élégante et sobre elle va donner une image dynamique du territoire et permettre à celles et ceux qui ne connaissent pas encore le Perche de nous localiser plus facilement. Le Perche en Normandie est une marque déposée auprès de l'INPI afin de la protéger.

Lancement d'ambassadeur de territoire

Lancée en juillet 2018 la marque Perche en Normandie est à l'image du territoire, accueillant, dynamique, riche de sa diversité.

Cette démarche, qui se veut fédératrice, repose sur la mobilisation du plus grand nombre d'acteurs désireux de participer, chacun à leur manière, à améliorer l'attractivité du Perche en Normandie.

Le concept des ambassadeurs de territoire va permettre d'identifier un acteur touristique, économique (entreprises, artisans, commerçants), agricole qui font souvent l'éloge du territoire. Il est destiné prioritairement à celles et ceux qui participent à la promotion du territoire à travers des salons, foires...

Un large choix d'instrument

Unimusic propose des cours pour de multiples instruments :

- Guitares classiques et électriques
- Basse
- Piano/synthétiseur
- Accordéon
- Saxophone
- Chant
- Batterie

L'association propose également des cours d'ensemble (ateliers) : cours de groupe, éveil musical, ensemble de claviers, chant chorale, corporythme, pagode (instruments à cordes d'Amérique du sud), batucada (ensemble de percussions Latines), sans oublier l'enseignement du solfège (formation musicale).

Renseignements et inscriptions auprès d'Unimusic :
09 80 91 45 75 - perchemusique.fr



> SERVICES AU PUBLIC

PORTES OUVERTES À LA MSAP

Les 9, 10 et 12 octobre derniers, la Maison des Services au Public de Val-au-Perche ouvrait ses portes. Une vingtaine de personnes sont venues assister aux ateliers qui étaient proposés sur l'aide aux familles, préparer sa retraite ou encore l'accès aux nouvelles technologies.

La Maison des Services au Public est un service proposé par la Communauté de Communes avec le soutien financier de l'Etat. Il s'agit d'un point relais pour toutes vos relations avec nos partenaires : CAF, Pôle Emploi, MSA, CPAM, CARSAT, Mission Locale. Un agent formé vous assiste dans vos démarches administratives et un poste informatique est en accès libre pour vos démarches en ligne.

Ouverte du mardi au vendredi, 9h-12h et 13h30-17h30.
Contact : Jessica BEKKAR au 02 37 49 63 51.



> TRANSPORTS

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le service de transport à la demande proposé par la Communauté de Communes s'est vu largement enrichi en 2018. Ce service a pour but de favoriser la mobilité de tous.

Quels types de déplacements ?

Les déplacements à l'intérieur du territoire de la CdC sont possibles tous les après-midis. De même, les déplacements vers des destinations extérieures, comme Nogent, Le Mans ou Alençon par exemple, sont possibles dans le cadre de rendez-vous médicaux ou de correspondances SCNF.

A quel prix ?

La volonté de la CdC est d'offrir aux habitants un service à des tarifs accessibles. Pour cela, la collectivité prend en charge une partie du coût des trajets auprès du transporteur, avec le soutien financier de la région Normandie. Par exemple, pour un déplacement sur le territoire de la CdC, il vous en coûtera seulement 3€ du trajet, 6€ pour un trajet de plus de 10 km, ou encore 9€ pour plus de 20 km.

Comment faire ?

Si vous avez besoin d'effectuer un déplacement correspondant aux critères ci-dessus, il vous suffit de réserver au plus tard 24h avant votre déplacement, avant 12h. Le transporteur viendra alors vous chercher à votre adresse au jour et horaire convenus.

Réservation au 02 37 49 63 51

Informations sur www.perchenormand.fr et en mairie.

> CULTURE

DU NOUVEAU DANS VOS MÉDIATHÈQUES

Un abonnement unique

Le regroupement des médiathèques de Bellême et du Theil a permis la mise en place d'un abonnement unique pour les deux sites. Celui-ci est de 8€ pour un adulte, et gratuit pour les moins de 18 ans et les associations du territoire. Il vous permet d'emprunter jusqu'à 6 livres, 2 DVD, 2 CD, et 2 jeux.

Les livres et médias empruntés peuvent être indifféremment rendus sur l'une ou l'autre des médiathèques, à l'exception des jeux qui ne peuvent être empruntés et rendus que sur le site du Theil.

Vous pouvez consulter en ligne le catalogue de nos médiathèques sur notre site www.perchenormand.fr, avec la possibilité de réserver en ligne.

Des horaires mieux adaptés

Bellême

Mardi	15h-18h
Mercredi	15h-18h
Judi	10h-12h30 15h-18h
Vendredi	15h-18h
Samedi	10h-12h30

Val-au-Perche

Lundi	15h-18h
Mardi	15h-18h
Mercredi	10h-12h30 14h-18h30
Vendredi	15h-18h
Samedi	10h-12h30 14h-17h

L'abonnement Arte VOD

Un nouveau service, porté et financé par la médiathèque Départementale de l'Orne, vous est proposé par les médiathèques du réseau. Cet abonnement gratuit vous permet d'accéder en ligne à 4 500 vidéos : documentaires, séries, film d'animation, émissions. Pour vous inscrire à ce service, il suffit de vous rendre sur le site www.mdo.orne.fr, onglet «ressources numériques». L'inscription vous donne accès à 10 vidéos par mois.

Renseignements au 02 37 49 66 36



> URBANISME

UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



La Communauté de Communes a lancé en 2013 l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui concerne le territoire des 16 communes de l'ancienne CDC du Pays Bellémois. Ce PLUI a été validé en début d'année 2018 par la CDC. Ce nouvel outil remplace les Plans d'Occupation des Sols, donnant des règles claires d'aménagement et de construction aux habitants souhaitant effectuer des travaux de construction ou d'extension.

Cependant la nouvelle Communauté de Communes des Collines du Perche Normand issue de la fusion début 2017 des CDC du pays Bellémois et du Val d'Huisne, n'est actuellement que partiellement couverte par des documents d'urbanisme. Le territoire de l'ex CDC du Val d'Huisne comprenant les communes de Saint-Germain-de-la-Coudre, Ceton, les communes historiques du Theil-sur-Huisne, Mâle et La Rouge disposent d'un document d'urbanisme. Saint-Hilaire-sur-erre s'est doté d'un PLU courant 2018. Les communes de Bellou-le-Trichard et les communes historiques de Gémages, L'Hermitière et Saint-Agnan-sur-erre ne disposent d'aucun document d'urbanisme.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil, ont décidé à l'unanimité d'élaborer un nouveau PLUI à l'échelle du territoire de la nouvelle CDC conformément à l'article L. 153-1 du code de l'urbanisme. Ce document offrira la possibilité de fédérer l'ensemble des 16 communes (dont deux communes nouvelles) de la CDC autour d'un outil de planification réglementaire commun, renforçant ainsi l'attractivité et le développement de l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

Compte tenu des enjeux importants que représente ce document d'urbanisme pour l'avenir du territoire, la Communauté de Communes souhaite renforcer la communication et la concertation tout au long du déroulement du projet (réunion publique, information sur le site internet et collecte des remarques via un formulaire en ligne, bulletin intercommunal, communication papier, présence sur les marchés, et articles dans la presse).

Contact :
Martin GIBAUT, 02 18 00 01 00
Vincent LUCAS, 02 37 49 97 87
attractivite@perchenormand.fr

> TRAVAUX - VOIRIE



En 2018, un budget de **1,3 millions** d'euro était consacré aux travaux et investissement divers.

Les travaux de voirie représentent l'enveloppe la plus importante avec **573 000€** consacrés.

Nos services

MÉDIATHÈQUE-LUDOTHÈQUE DE VAL-AU-PERCHE

Horaires
Lundi, mardi et vendredi : 15h-18h
Mercredi : 10h-12h30/14h-18h30
Samedi : 10h-12h30/14h-17h
Contact : 02 37 49 66 36
mediatheque.leteuil@perchenormand.fr

MÉDIATHÈQUE DE BELLÈME

Horaires
Mardi, mercredi et vendredi : 15h-18h
Jeudi : 10h-12h30 et 15h-18h
Samedi : 10h-12h30
Contact : 02 33 73 16 80
mediatheque.belleme@gmail.com

MULTIACCUEIL «LES P'TITS LOUPS» À VAL-AU-PERCHE

Horaires
Du lundi au vendredi : 7h30-18h30
Contact : 02 37 49 66 36
creche.lesptitsloups@perchenormand.fr

MULTIACCUEIL «LES 3 POMMES» À BELLÈME

Horaires
Du lundi au vendredi : 7h30-18h30
Contact : 02 33 85 44 27
creche.3pommes@orange.fr

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Permanence Le Theil :
Jeudi : 16h-19h
Vendredi : 17h-19h
ou sur RDV au 06 78 73 68 05
rampe@perchenormand.fr
Permanence Bellême :
Mardi et jeudi : 13h30-17h
Contact : 02 33 85 44 27
ramdupaysbellemois@orange.fr

LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

Permanence Le Theil :
Le troisième vendredi du mois : 15h-17h
(sauf pendant les vacances scolaire)
Contact : 02 37 53 56 62
laep@perchenormand.fr
Permanence Bellême :
Lundi : 9h-11h
Contact : 02 33 85 44 27
lacourteechelle-laep@orange.fr

PISCINE H2O.PERCHE À CETON

Horaires
Mardi : 17h-19h
Mercredi et samedi : 14h30-18h
Petites vacances :
Du lundi au samedi : 14h30-18h
Grandes vacances :
Du lundi au samedi : 15h-19h
Dimanche : 15h-18h
Contact : 02 37 49 66 36
piscines@perchenormand.fr